



CARITAS CONGO ASBL

SECRETARIAT EXECUTIF

Siege Social: 59, Mont Virunga
Kinshasa-Gombe/ RD. Congo

Site : www.caritasdev.cd

Bureaux: 26, Basoko

Kinshasa-Gombe / RD.Congo

Email : directeur@caritasdev.cd

B.P : 3258 Kinshasa | **Fax :** + 243 99 100 88 36 **Tél. :** +243 81 526 17 83

SELECTION D'UNE ENTREPRISE POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DES CONSOMMABLES DE CONSTRUCTION DANS LE CADRE D'AGENCE D'EXÉCUTION CHARGÉE DE FAIRE EXÉCUTER LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 8 ÉCOLES ET LA FOURNITURE DES MOBILIERS SCOLAIRES Y AFFÉRENTS, DANS LES PROVINCES DE HAUT UÉLÉ ET KASAÏ ORIENTAL - PROJET PDL 145T

Octobre 2022

Appel d'offres N°007/CC/SPD/AAON/ PDL 145T/2022

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du Programme de Développement de 145 Territoires « PDL-145 T » Financé par le gouvernement de la République Démocratique du Congo à travers le ministère de plan par Le biais DU BUREAU CENTRAL DE COORDINATION en sigle BCECO, la Caritas Congo Asbl, en partenariat avec les Caritas Idiofa, Mbuji-Mayi et Isiro, lance un appel d'offres pour la fourniture et livraison des mobiliers scolaires dans le cadre d'Agence d'exécution chargée de faire exécuter les travaux de construction de 8 écoles et la fourniture des mobiliers scolaires y afférents, dans les provinces de Haut-Uélé et Kasai-Oriental - Projet PDL 145T.

Aux conditions spécifiées ci-après :

N°	Articles	Unité	Quantité	
			Mbuji-mayi	Isiro
1	Ciment	sac	5402	5214
2	clou	Kilogramme	1249	1227
3	Fer barre de 10	Pièce	672	804
4	Fer barre de 8	Pièce	440	444
5	Fer barre de 6	Pièce	662	654
6	Fils polyane	Kilogramme	973	783
7	Fil de recuit	Kilogramme	633	615

- ✓ Source de financement : Gouvernement de la RD CONGO/MIN/PLAN/BCECO.
- ✓ Nom du Programme : Programme de Développement de 145 Territoires « PDL-145 T »
- ✓ Date de publication : 31 octobre 2022
- ✓ Date et heure limite de dépôt des offres : 14 Novembre 2022 à 12 heures, heure de Kinshasa.
- ✓ Date et heure d'ouverture des plis : 14 Novembre 2022 à 13h30, heures de Kinshasa.

Le présent avis d'appel d'offres peut être téléchargé sur le site internet de la Caritas Congo ASBL : www.caritasdev.cd. ou sur mediacongo.net

Fait à Kinshasa, le 31 octobre 2022

Boniface NAKWAGELEWI aka DEAGBO

Secrétaire Exécutif



Appel d'offres N°007/CC/SPD/AAON/ PDL 145T/2022

1. Conditions générales

A. Introduction	
A.1	Nom de l'Acheteur : CARITAS CONGO ASBL
A.2	N° de l'AAON : N°007/CC/SPD/AAON/ PDL 145T/2022
A.3	Numéro d'identification du DAO : 007/CC/SPD/DAO /2022
A.4	Source de Financement : gouvernement de la République Démocratique du Congo à travers le ministère de plan par Le biais DU BUREAU CENTRAL DE COORDINATION en sigle BCECO
A.5	Titre du Projet : <u>Programme de Développement de 145 Territoires</u> « PDL-145 T »
B. Dossier d'appel d'offres	
B.1	Aux fins d'obtenir des clarifications uniquement, l'adresse de l'Acheteur est : A l'Attention de Monsieur Boniface NAKWAGELEWI Ata DEAGBO - Avenue Basoko, n°26 à Kinshasa / Gombe - République Démocratique du Congo - Numéro de téléphone : +243 815261783 - Adresse électronique : directeur@caritasdev.cd A la Caritas Mbuji-mai Adresse de la CDM : 14, Avenue Dr KALALA Q/ Bonzola C/ KANSHI Ville de MBUJIMAYI KASAI ORIENTAL / RDC caritasdev_mbujiwayi@gmail.com
C. Préparation des offres	
C.1	La langue de soumission est : le Français
C.2	Le Soumissionnaire devra répondre aux conditions suivantes : <ol style="list-style-type: none">1. Garantie de l'offre (un chèque bancaire en USD équivalent à 5% du coût total du marché ou mieux la garantie de l'offre délivré par votre banque) ;2. Une copie du RCCM (Registre de commerce et crédit mobilier) ;3. Numéro d'identification national ;4. Numéro de compte bancaire.5. Autorisation de fonctionnement ;6. Bilan synthèse de l'année 2021 ;7. Numéro impôt ;8. Attestation de paiement de l'impôt sur le revenu de 2021 ;

	9. Attestation de paiement de l'INSS.
C.3	Les variantes sont autorisées au cas où le fournisseur estime qu'elles sont plus concurrentielles du point de vue de la qualité et du prix par rapport à celle décrite dans les spécificités (voir point 2). Mais dans ce cas, un échantillon devra être déposé avec l'offre.
C.4	N.B : Pour toute entreprise qui déposera son offre en dure, outre l'original de l'offre, le nombre de copies demandé est de : une (1) copie.
D. Remise des offres et ouverture des plis	
D.1	<p>Lieu et date limite de réception des offres est : Caritas Congo Asbl, 26, Avenue Basoko, le 14 novembre 2022 à 12 h00, heure de Kinshasa ou par mail à l'adresse suivante : directeur@caritasdev.cd tout en mettant l'Adresse de la CDM en copie</p> <p>14, Avenue Dr KALALA Q/ Bonzola C/ KANSHI Ville de MBUJIMAYI KASAI ORIENTAL / RDC caritasdev_mbujimayi@gmail.com</p>
	<p>Aux fins de remise des offres, l'adresse de l'Acheteur est :</p> <p>a. A Kinshasa : A l'Attention de Monsieur Boniface NAKWAGELEWI ata DEAGBO, Secrétaire Exécutif de Caritas Congo ASBL 26, Avenue Basoko à Kinshasa / Gombe République Démocratique du Congo OU A la Caritas Mbuji-mayi Adresse de la CDM : 14, Avenue Dr KALALA Q/ Bonzola C/ KANSHI Ville de MBUJIMAYI KASAI ORIENTAL / RDC caritasdev_mbujimayi@gmail.com</p> <p>Avec mention obligatoire sur les enveloppes : « fourniture et la livraison des consommables de construction dans le cadre d'Agence d'exécution chargée de faire exécuter les travaux de construction de 8 écoles et la fourniture des mobiliers scolaires y afférents, dans les provinces de haut Uélé et Kasai oriental - Projet PDL 145T « A ne pas ouvrir avant la date d'ouverture des plis »</p>
D.3	<p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante :</p> <p>CARITAS CONGO ASBL 26, Avenue Basoko, Commune de la Gombe Kinshasa, République Démocratique du Congo Date : le 14 Novembre 2022 Heure : 13 h30, heure de Kinshasa.</p>
E. Examen des offres, Attribution des Marché et paiement des fournisseurs	
E.1	<p>La Caritas Congo ASBL examinera les offres au regard des conditions décrites ci-dessus et attribuera le marché à l'entreprise, dont elle aura déterminé que l'offre est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrativement conforme, c'est-à-dire, tous les documents administratifs exigés sont réunis ; - Techniquement conforme c'est-à-dire, les conditions techniques fournies par le soumissionnaire sont conformes à celles exigées ; - Financièrement acceptable, c'est – à – dire, l'offre jugée mieux disant.

E.2	Modalité de paiement : Le paiement se fera par virement bancaire ou par chèque barré émis au nom de l'entreprise ou de son représentant/mandataire.
E.3	Les articles seront livrés à la date indiquée sur le bon de commande, toute taxe incluse, dans les entrepôts du bureau de CARITAS à Mbuji-Mayi et à ISIRO dont l'adresse sera indiquée sur le bon de commande.
E.4	Les prix proposés par le soumissionnaire ne sont pas des prix variables. Le prix indiqué doit être le prix net rendu aux entrepôts du projet à Mbuji-mayi et à Isiro , toute taxe et transport inclus.
E.5	Le soumissionnaire est libre de proposer une offre globale ou partielle des articles spécifiés dans l'appel d'offre.
E.6	La période de validité de l'offre sera de 90 jours.
F. Analyse et évaluation des offres	
F.1	La Caritas Congo ASBL procédera à l'analyse et l'évaluation des offres de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none"> • L'examen de la conformité des offres, du point de vue du délai et des spécifications techniques, ainsi que les documents administratifs exigés ; • La vérification arithmétique, en utilisant le cas échéant les prix unitaires pour procéder aux corrections nécessaires ; • L'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres ; • La monnaie utilisée pour exprimer tous les prix des offres aux évaluations et de comparaison est le dollar américain. L'analyse se fera à Kinshasa à la Caritas Congo ASBL. Les résultats seront communiqués après validation de comparaison des offres.
F.2	La Caritas Congo ASBL attribuera le marché au Fournisseur, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions de l'AAON et qu'elle est la mieux disant.

2. Caractéristiques spécifiques des articles

a) Ciment

Nature et qualité

Les ciments devront satisfaire aux normes NF P 15-300, NF P 15-302 ou équivalentes. Conformément à ces normes, ces ciments seront du type CPA 45 ou CPJ 45. Tout autre type de ciment sera préalablement soumis à l'agrément du Représentant du Maître d'Œuvre, qui pourra demander à l'Entreprise les résultats de l'autocontrôle de l'usine de production.

Le ciment devra répondre aux conditions suivantes :

début de prise supérieure à 3 heures ;

fin de prise inférieure à 6 heures ;

expansion à chaud inférieure à 3 mm ;

résistance mécanique à 7 et 28 jours en conformité avec la norme NF P 15-45 ou équivalente ;

analyse chimique sommaire en conformité avec la norme NF P 15-451 ou équivalente.

Mode de livraison

Les ciments pour béton et mortier seront livrés en sacs faits de papier renforcé et imperméable de cinquante (50) kilogrammes.

Les ciments pour béton et mortier devront être livrés sur chantier à une température inférieure à soixante-dix (70) degrés Celsius.

Durant le transport et en transit, les sacs de ciment seront continuellement protégés contre tout contact avec l'eau et l'humidité. Aucun sac de ciment ne devra être posé à même le sol et en plein

air, sauf pour la brève période durant le chargement et le déchargement, et cela sous des conditions atmosphériques favorables.

Stockage

Sur le chantier, les sacs de ciment seront emmagasinés dans des dépôts ou des locaux qui seront autant que possible tenus secs et à l'abri des courants d'air. Ils seront clos et étanches. En cas d'utilisation de plusieurs natures de ciments, ceux-ci devront être nettement séparés. Les sacs seront entreposés sur des plates-formes en bois. Ils seront animés sans laisser d'espace entre eux et ne devront pas être placés contre des murs extérieurs.

Le stockage en magasin des ciments n'excédera en aucun cas six (6) mois au-delà de la date de fabrication. La récupération des poussières est interdite. Les silos éventuels pour le stockage des ciments devront être équipés de thermomètres. Tout ciment exposé à l'air ou présentant des signes de fausse prise sera rebuté.

Contrôles

Les essais éventuels de contrôle des ciments seront effectués aux frais de l'Entreprise dans un laboratoire préalablement agréé par le Représentant du Maître d'Œuvre.

Il sera procédé au prélèvement systématique d'un échantillon par lot ou par tranche de 50 tonnes de ciment approvisionné.

Chaque échantillon sera soumis aux essais suivants :

temps de prise : un (1) essai par prélèvement ;

finesse Blaine, expansion à chaud : deux (2) essais par prélèvement, perte au feu ;

compression simple : trois (3) éprouvettes ;

fissurabilité : un (1) essai par prélèvement après cinq (5) jours de stockage.

Tout résultat non satisfaisant obtenu comme indiqué ci-dessus, à l'exception de l'essai de fissurabilité, entraîne l'exécution de trois nouveaux essais.

Si l'une des nouvelles épreuves donne des résultats défavorables, le lot correspondant sera rebuté. Dans le cas de la double contre-épreuve demandée par l'Entrepreneur, le lot correspondant sera rebuté si le résultat de l'une des deux contre-épreuves est défavorable. Le lot en question sera provisoirement bloqué dans l'attente de la contre-épreuve.

b) Clou

- Type : ordinaire
- Dimension : 4 ; 6 ; 8 ; 10 & 12
- En fer forgé, trempé, résistant et lourd ;

c) Barre de fer de 10, de 8 et de 10

Les aciers utilisés pour constituer les armatures de béton armé sont des armatures à haute adhérence :

- classe de l'acier : Fe E 400 ;
- limite d'élasticité nominale : 400 MPa ;

- désignation sur les dessins : Deux croix croisées dans un cercle ou le symbole « 2 croix dans un cercle »

Les aciers pour armature devront être parfaitement propres, sans traces de rouille non adhérente, de peinture, de graisse, d'argile ou de terre végétale, etc.

Le treillis soudé éventuellement utilisé sera conforme aux normes NF A 35-015 et NF A 35-022 ou équivalentes.

En l'absence d'acier soudable, toute fixation par points de soudure sur chantier est interdite.

Les armatures seront approvisionnées en tronçons de longueur telle qu'aucune armature transversale des tabliers ne nécessite de recouvrement. Le façonnage des armatures devra être réalisé suivant les règles de l'art.

d) File polyane

- Longueur : 1m X 4 par rouleau de 800 gramme ;
- Matière : polyéthylène ;

e) File de recuit

- Diamètre 1,5 (rouleau de 25Kg)
- Matière fer
- Couleur noire et huilé